

N°159

MAI 2016

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE D'AVIGNON

AVIGNON ACTUALITÉS



À vélo comme à pied
respirez la Ville !

AVIGNON

avignon.fr

Plan de déplacements doux

1 plan, 10 axes

À vélo comme à pied, respirez la ville !

Faciliter l'usage du vélo et de la marche à pied par des réalisations concrètes et un plan d'actions en dix points : tel est l'objectif du plan de développement des déplacements doux présenté au conseil municipal d'avril dernier. Fruit d'une volonté politique forte, ce plan ambitieux est mis en œuvre dès ce printemps pour faire d'Avignon une ville plus apaisée, plus humaine et plus attractive. La réalisation d'une voie verte cyclable autour des remparts, dès juin prochain, témoigne de ce changement.

À Avignon, un constat s'impose : pendant de très nombreuses années, notre cité s'est structurée et développée autour du « tout voiture », délaissant les modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. La rocade Charles de Gaulle, les ponts sur le Rhône, ou encore le dimensionnement de certains carrefours comme celui de la route de Marseille en sont des exemples marquants. Pendant ces années de congestion et de pollution automobiles, le cycliste et le piéton ont singulièrement manqué d'air. « Ce modèle du tout-voiture

n'est plus viable. Il doit évoluer impérativement. Persister provoquerait l'asphyxie de la ville, de ses habitants et de son économie. La réduction de la pollution représente aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique, tout comme le maintien essentiel des familles en ville ou encore la pacification des déplacements propices à l'attractivité économique et touristique d'Avignon », souligne Fabrice Martinez-Tocabens, conseiller municipal délégué à l'environnement, au développement durable, aux éco-mobilités.

Ce Plan propose dix axes stratégiques pour favoriser la pratique de la marche et du vélo :

- Rendre plus sûre la pratique de la marche et du vélo (sécurité).
Ex : améliorer la sécurité au niveau des traversées piétonnes.
- Faciliter l'usage des modes doux/actifs (confort). Ex : développer l'offre de stationnement pour les vélos
- Développement des réseaux pour les piétons et les cyclistes.
Ex : aménager des « magistrales » pour les piétons.
- Marquer le changement de politique par de grands projets symboliques.
Ex : aménager un itinéraire cyclable autour des remparts.
- Accompagner les déplacements quotidiens.
Ex : sécuriser les déplacements vers l'école.
- Encourager la pratique familiale et touristique.
Ex : aménager des itinéraires sécurisés et ludiques.
- Développer une économie autour des modes doux/actifs.
Ex : inventer de nouveaux services pour le piéton-client (livraison propre à domicile).
- Faire reconnaître les bénéfices pour la santé.
Ex : valoriser les modes doux/actifs auprès des professionnels de santé.
- Mobiliser les partenaires, clés du succès.
Ex : créer une commission chargée de suivre et d'alimenter le Plan.
- Faire de la pédagogie un enjeu de communication.
Ex : mener des actions de sensibilisation en milieu scolaire

« Ce Plan pour le développement des déplacements doux est conçu pour changer les choses et donner à la marche et la pratique du vélo en ville leur juste place ! Pour sa mise en œuvre, je me réjouis de la décision prise par le Conseil municipal du 23 mars 2016 de le doter d'un budget pluriannuel spécifique. Celui-ci nous permettra de concrétiser l'ambition forte de ce plan ».

Cécile HELLE



Tour des remparts

Une voie verte pour mieux respirer !

Un itinéraire cyclable de 4,3 kms est créé le long des remparts. Le stationnement est neutralisé.

Les remparts constituent l'une de nos plus grandes richesses patrimoniales avec le Palais des Papes et le Pont d'Avignon. Ce patrimoine exceptionnel a besoin d'être protégé, regardé, valorisé. De plus, ce tour des remparts constitue un itinéraire particulièrement prisé par les cyclistes, les joggers et les piétons. Quelques zones cyclables existent (1050 m praticables au total), mais c'est bien trop peu pour une ville dont l'ambition est de se réinventer.

Parmi les grands projets symboliques contenus dans le Plan de déplacements doux, la création d'un itinéraire cyclable le long des remparts va débuter prochainement. Un projet qui comprend notamment la réalisation **d'une voie verte de 3 à 5 mètres de large sur plus de 4,3 kms,** la connexion aux grands itinéraires du chemin

des Canaux, du pont Daladier et des berges du Rhône, la connexion aux grands équipements de la gare centrale, de la gare TGV (à terme) et des parking Piot et Italiens, le traitement des traversées des carrefours des portes des remparts qui est un enjeu de taille en raison de la complexité et de l'hétérogénéité des aménagements actuels.

Si la partie Sud est assez simple à traiter, l'itinéraire nord présente quelques difficultés tels que le passage sous le pont Saint-Bénézet, le rétrécissement du quai de la Ligne ou encore le franchissement du batardeau boulevard du Rempart Saint-Lazare. La désignation d'un maître d'œuvre au second semestre 2016 permettra d'apporter des solutions techniques. D'ores et déjà, le projet est entré dans une phase opérationnelle avec la neutralisation du parking et du stationnement qui seront remplacés par des prairies fleuries.



La future voie verte autour des remparts

Au cœur de la ViaRhôna

La ViaRhôna (véritable véloroute à l'échelle européenne) permet de relier les Alpes suisses à la mer Méditerranée. Sur plus de 800 kilomètres, cet axe longe le Rhône et permet ainsi à de nombreux visiteurs de (re)découvrir la vallée du Rhône. De part sa position géographique (confluence du Rhône et de la Durance), son rayonnement culturel et historique, Avignon constitue une étape phare de ce projet. **Sur Avignon, cette ViaRhôna empruntera, dans un premier temps, l'itinéraire suivant :** chemin des Canaux - du parc Chico Mendes jusqu'à la gare centre - tour de ville Ouest puis ponts Daladier-Royaume. A terme, elle devrait passer par l'île de la Barthelasse depuis l'île de l'Oiselet. **Ville phare de la ViaRhôna, Avignon sera une étape privilégiée des vélocipédistes, au cœur d'un réseau de pistes cyclables (Luberon, Calavon, Ventoux).**



Se la rouler douce sur le chemin des canaux

Inauguré par Cécile Helle le 5 juin prochain, l'aménagement du chemin des Canaux figure en bonne place dans le Plan de développement des déplacements doux. Cette voie verte d'environ 15 kms, large de 4 mètres, est réservée exclusivement aux circulations douces. Piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, rollers peuvent déjà l'emprunter pour les loisirs ou les déplacements quotidiens. **A ce jour, cet itinéraire doux reliant l'intra-muros à Montfavet, compte une première section réalisée sur le quartier Nord, entre les remparts et l'avenue de Colchester.** Une autre section est en cours sur le quartier Est, de Colchester jusqu'à la polyclinique Urbain V. La voie sera finalisée en 2016 avec la liaison jusqu'au Lycée René Char puis au rond point de la Sacristie, ainsi que la liaison depuis le parc Chico Mendes au rond point de Réalpanier. **Cette réalisation va toucher près de 11 000 habitants tout au long de son trajet, offrant ainsi aux Avignonnais une liaison en modes de déplacements doux le long des berges du canal de Vaucluse.** Elle permet aussi aux habitants de se réapproprier le canal et de faire de ses abords un terrain de loisirs privilégié avec des aménagements de qualité. Elle est accessible par divers points d'entrées, offrant des parkings et des aires de pique-nique et longeant de nombreux bâtiments et espaces publics.



Le chemin des canaux

À vélo comme à pied, respirez la ville !

1000 places de vélo supplémentaires d'ici 2020 !

Augmenter massivement le nombre d'arceaux pour le stationnement de proximité : le Plan vélo propose de mener une grande campagne de pose d'arceaux d'ici fin 2020 et d'adopter les principes suivants : 40 % en intra-muros, 60 % en extra-muros, 60% sur chaussée et 40% hors chaussée. Ce Plan (inscrit au PPI avec un budget de 25 000 € par an) prévoit la création de 1000 places de stationnement supplémentaire d'ici fin 2020, **soit 100 arceaux par an.**



Multiplier les zones 30

La zone 30 est un outil bien adapté à la pratique du vélo au cœur des quartiers. Elle permet d'apaiser la circulation dans toute une zone en limitant la vitesse à 30km/h, en identifiant les entrées et sorties de zones, en réduisant la largeur des voies. Le développement des zones 30 est une des priorités du Plan vélo. Tout le monde y gagne : le piéton, le cycliste, le résident, le commerçant... et même l'automobiliste qui est moins exposé au stress. Aujourd'hui, la priorité est de leur donner une plus grande visibilité. **Parmi les actions à court terme envisagées : expérimenter la mise en zone 30 de quartiers le long du chemin des Canaux,** proposer une carte des zones 30 envisageables (en lien avec le PDU).



Le renouveau de la place Saint-Didier

Mettre en valeur la place Saint-Didier et ses rues adjacentes afin d'apaiser le cœur de ville, améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité commerciale et touristique : telle est la volonté de la Ville à travers le réaménagement de ce secteur. Un réaménagement qui passe par une extension de l'aire piétonne et qui s'appuie sur une mise en valeur du patrimoine architectural. **Ce projet va redonner à ce secteur son caractère de place publique en limitant la circulation automobile et le stationnement.** Ce chantier de 2,850 M€ débutera dès le mois de juin avec l'enlèvement des voitures.

Cette requalification de la place est la première étape d'une stratégie globale sur l'intra-muros qui s'accompagnera du réaménagement des axes suivants : rue Bonneterie (extension de l'aire piétonne depuis la rue des Teinturiers) et le tour des Halles, notamment au Sud (aménagement en zone de rencontre entre les deux aires piétonnes) ; rues Carnot/Carreterie (réorganisation des usages en vue de favoriser les déplacements doux).



Une Ville en Festival

L'édition 2015 du Festival a marqué un changement profond en terme de mobilités en proposant un système complet comprenant : la piétonisation complète de l'intra-muros de 13h à 2h (soit une augmentation de 60% du précédent périmètre), des Pass permettant aux résidents (habitants/commerçants) et aux professionnels d'accéder au centre historique selon certains critères, des points de filtrage tenus par des agents

professionnels de sécurité, une augmentation significative des places de stationnement en amont de la ville avec notamment deux nouveaux parkings au Sud (FabricA et Maraîchers), la mise en place de 2 nouvelles dessertes de transports en commun gratuites (soit 4 au total).

Pour l'édition 2016, ce dispositif sera reconduit dans sa globalité, avec quelques améliorations : limiter plus encore la circulation rue de la

République pour tenir compte de la fréquentation exceptionnelle, améliorer les fréquences des navettes en particulier pour FabricA et Maraîchers, jalonner spécifiquement le cheminement piétonnier entre la FabricA et le centre-ville, sécuriser le cheminement piétonnier des passagers des autocars de tourisme : fermeture de Ferruce et dépose/reprise à Bénézet.



Des « magistrales » pour sécuriser les piétons

Autre traduction du Plan de développement des déplacements doux : **la création de 3 magistrales d'accès rapides pour les piétons entre les zones de grand flux et le centre-ville.** La première partirait de la gare centrale vers le centre historique, les deux autres partiraient respectivement des parkings Piot/Oulle et Italiens. Ces magistrales s'accompagneront de traversées piétonnes adaptées, d'une réduction des obstacles et de nouvelles règles d'occupation du domaine public (stationnement motos et vélos, livraisons...). La mise en œuvre de ces magistrales se fera par étape. Elle a débuté en 2015 avec la réalisation de la piste cyclable sur le pont Daladier qui a permis de libérer le trottoir et d'augmenter sensiblement sa fréquentation. **Elle se poursuit en 2016 et 2017 avec les traitements des traversées piétonnes majeures** (Ex : Bénézet/Porte du Rhône, Oulle côté embarcadères, Pierre Sépard/Parc des Sports, Reine-Jeanne/Grange d'Orel).

Une aire piétonne secteurs Ferruce et Violette

La porte du Rhône et la porte du Rocher vont être sécurisées avec la création d'une aire piétonne dans le secteur Ferruce, reportant ainsi le stationnement des autocars (porte du Rocher) vers la dépose Bénézet. Une autre aire piétonne va être créée rue Violette, devant la Collection Lambert.

Daniel Locci, président de l' Association de Randonnée Pédestre Avignonnaise (A.R.P.A)

Plus importante association de randonneurs du Vaucluse avec 600 adhérents, l'A.R.P.A organise des randonnées à la journée ou pour plusieurs jours ainsi que des randonnées pour les enfants. Son président Daniel Locci donne son sentiment sur le Plan de développement des déplacements doux. « *J'habite au bout de l'avenue Eisenhower et je viens régulièrement en centre-ville à pied. Il faut assurer une continuité des trottoirs pour être plus en sécurité. Il y a des choses à faire pour développer la marche, et notamment créer des itinéraires balisés. Quand on est randonneur sur Avignon, il n'y a pas grand-chose aujourd'hui hormis le chemin sur la Barthelasse. L'aménagement du chemin des Canaux ? Oui c'est une très bonne chose, on pourrait organiser des randonnées dessus, car ce que les gens aiment, ce sont les zones rurales, les traversées de paysages. Il y aussi d'autres traverses à aménager comme le canal Puy. Sur Avignon, si vous avez envie de marcher, il y a les rues du centre historique mais sur l'extérieur, il n'y a rien. En tant que plus grosse association de randonnée du Vaucluse, nous aimerions bien être associés à ce type de projet* ».

Hélène, usagère du Pont

« *J'habite intra-muros, dans le quartier Banasterie, et je vais régulièrement me promener à vélo sur l'île de la Barthelasse. Depuis la mise en place de la piste cyclable, je me sens vraiment en sécurité, car la traversée de ce pont était très dangereuse avant. Il faut multiplier les pistes cyclables car de plus en plus d'Avignonnais utilisent le vélo pour se rendre au travail ou pour leurs loisirs. Tout ce qui ira dans ce sens est une très bonne chose. Un itinéraire cyclable autour des remparts ? Excellente nouvelle, ça manque vraiment !* ».

Vélo cité

« *Nous estimons qu'un aménagement supplémentaire sécurisant et bien réalisé ne peut qu'aller dans le bon sens pour promotion des déplacements doux en ville* ».

Une jeunesse qui a de l'avenir !

La ville d'Avignon a souhaité prendre sa part dans la lutte contre le chômage et l'exclusion des jeunes avignonnais en s'inscrivant dans le dispositif des « *emplois d'avenir* », porté par l'Etat. Cinq projets ont été retenus en 2015. Destinés aux 16-25 ans, ces emplois sont un vrai tremplin offert aux jeunes.

Constat : le taux de chômage des jeunes dans le Vaucluse est particulièrement élevé, plaçant le département en tête de la région PACA. Cependant, les mesures d'aide et d'accompagnement à l'emploi des jeunes initiées par l'Etat portent leurs fruits. Aider des jeunes de 16 à 25 ans sans qualification à trouver un emploi tout en se formant est un défi que la Ville d'Avignon a souhaité relever. En apportant une aide de 10 %, qui vient compléter la prise en charge de

75% par l'Etat, à des associations qui interviennent dans les champs de la solidarité, des modes de déplacements doux, de l'éducation à la science et à l'éco-citoyenneté, de l'émancipation sociale à travers le sport, la municipalité contribue à l'innovation sociale et à l'émergence de nouveaux services, en permettant à des associations qui travaillent sur le territoire avignonnais de recruter un emploi d'avenir. « *Les jeunes qui ont été embauchés*

sont formidables et dynamiques : ils se sentent utiles, reprennent confiance en eux, entament une formation diplômante, accèdent à la mobilité (permis de conduire en poche pour certains) et acquièrent de l'expérience. Je tiens à saluer leur implication et celles des associations qui les accueillent », souligne Isabelle Portefaix, adjointe déléguée à la création d'emplois et d'activités économiques, qui s'est beaucoup investie dans ce dossier.

Joëlle, Myriem, Marie, Loubna, Jonathan

Ils sont cinq, ont entre 19 et 25 ans, et partagent un point commun : ils ont été embauchés en « *emploi d'avenir* » avec le soutien actif de la Ville. Ils sont aujourd'hui immergés au cœur du dispositif.

Le rôle de la Mission Locale Jeunes

Les missions Locales sont prescripteurs des Emplois d'Avenir auprès des employeurs du territoire (secteur marchand et non marchand). Elles signent pour le compte de l'Etat l'aide au recrutement apportée aux employeurs de jeunes après avoir vérifié l'éligibilité du jeune et de l'employeur à l'emploi aidé. Au delà de la prescription, les conseillers peuvent travailler en amont avec l'association ou l'entreprise sur la fiche de poste et préparent ensemble l'entrée du jeune à sa prise de fonction. Un plan de formation est mis en place en tripartite afin de faire acquérir à ce nouveau salarié les compétences ou qualifications nécessaires pour son projet professionnel.

La Mission Locale Jeunes Grand Avignon assure un suivi personnalisé professionnel des jeunes pendant tout le temps de l'emploi d'avenir pour construire leur projet et les aider à résoudre les problèmes éventuels de logement, santé, mobilité... Un bilan est réalisé plusieurs mois avant la fin du contrat. Ce dernier va permettre de construire la suite du parcours du jeune, soit dans l'association ou l'entreprise, soit vers un autre emploi ou formation.

MLJGA Immeuble Le Vinci
2, place Alexandre Farnèse
Avignon - T. 04 90 81 13 00

5 projets retenus

Suite à l'appel à projets lancé par la Ville d'Avignon, 5 projets portés par des associations avaient été retenus par le comité de pilotage. Ils concernent : Les petits débrouillards, Avignon Sport Basket Barbière, Latitudes, Imagine 84 et Roulons à Vélo. Rappelons que la Ville s'est engagée à soutenir

les associations désireuses de recruter un jeune en Emploi d'avenir. **Au total, elle participera au financement de 35 emplois dans le secteur associatif**, pour un montant de 10% du SMIC brut, soit 1800 € par année de contrat à temps plein pour une durée de 3 ans.

Joëlle Raelina, 25 ans

Association Roulons à Vélo



« J'ai postulé suite à l'appel à candidatures, je connaissais déjà l'association que j'avais rencontrée dans le cadre de la semaine de l'environnement. J'ai été sélectionnée sans doute parce que je connais bien le milieu associatif - je préside l'association Zaaraa-Artistic et que je suis sensibilisée à la cause du développement durable. Je suis en emploi d'avenir depuis le 1^{er} novembre 2015 pour trois ans, renou-

velable chaque année. Je m'occupe de l'accueil, de la communication et de l'administratif de l'association. Mais j'ai été surtout recrutée pour développer un projet de vélo-école dans le cadre des activités périscolaires, pour la rentrée de septembre 2016. Pour moi, cet emploi d'avenir, c'est une belle opportunité d'avoir un projet, et une expérience professionnelle et une expérience de vie ».

L'association Roulons à vélo a pour objet de promouvoir sous toutes ses formes l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement et de transport urbain dans Avignon et son

agglomération, comme alternative à la voiture individuelle et en combinaison avec d'autres modes de transports collectifs (train, bus...).



Myriem Louissine Ahmiddouch, 24 ans

Association Imagine 84

« J'ai été embauchée en juin 2015 comme responsable de l'épicerie sociale. En formation interne, j'ai géré les appels du 115 pour l'hébergement d'urgence. Sinon, Mon projet professionnel, c'est de devenir infirmière. Je tiens des permanences dans les 3 boutiques alimentaires et sociales gérées par l'association. J'accueille les personnes en grande difficulté financière qui viennent à l'épicerie. Je les guide et je les accompagne durant leurs courses. Je m'occupe également de la comptabilité, de la manutention et des commandes. Les fruits et légumes sont chargés sur le MIN aux Jardins de la Méditerranée, et les produits d'épicerie à la banque alimentaire. C'est une expérience enrichissante au contact des personnes en difficulté, ça permet de découvrir plein de choses ».

L'association Imagines 84 promeut toutes actions s'appliquant aux situations de pauvreté et de précarité, avec pour objectifs de les prévenir ou d'y remédier. Créer, gérer ou faire gérer tout établissement ou services d'intérêt commun entrant dans le cadre de ces actions, en particulier dans le domaine de l'accueil social. Le pôle aide alimentaire favorise tant au niveau national que départemental la

consommation de fruits et légumes. En outre les Boutiques Alimentaire et Sociales (BAC) participent à la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis. Ces denrées sont apportées par la banque alimentaire 84 et par des collectes des dons solidaires et ramassages. A Avignon, l'association gère 3 BAS : Avignon Centre ville, Avignon Champfleury et Avignon MIN.



Loubna Edalhi, 21 ans

Avignon Sport Barbière Basket

Le club a eu dès sa création un objet sportif en direction des jeunes filles. Sa localisation au cœur d'un quartier où la population est souvent en situation de précarité et en difficulté d'intégration l'a rapidement orientée vers une approche sociale et éducative des jeunes filles en essayant d'y associer les familles pour créer un climat de confiance et ainsi autoriser les filles à la pratique sportive. Outre le refus de procéder à aucune discrimination sur des critères de qualité physique, et pour que personne ne se sente rejetée, les cotisations restent modestes. Pour éviter le rejet de la scolarité, l'association a mis en place une aide aux devoirs. Enfin, au cours de stages organisés pendant les vacances scolaires, ouvertes au public des centres sociaux, des ateliers de réflexion sur les problèmes de société en prise avec la jeunesse sont mis en place en collaboration avec la Maison des adolescents. De plus, l'association intervient dans les collèges du quartier.

« J'ai été embauchée en juin 2015 en emploi d'avenir pour une durée de 36 mois. Mon projet professionnel, c'est de devenir infirmière. J'ai des cours d'aide soignante à Agroparc dans un premier temps. Tous les soirs sauf le vendredi, j'assure la coordination des entraînements des enfants et des adolescentes qui fréquentent le club. Bientôt, j'obtiendrai le diplôme d'entraîneur. Je m'occupe aussi de la gestion administrative et de l'organisation des compétitions. J'aide aux devoirs les lundis et mercredis en soirée, j'accueille également des familles pour le goûter afin de faciliter l'intégration des adhérentes. Dans le cadre des activités périscolaires, j'initie au basket des élèves de deux classes primaire avec l'appui de l'entraîneur. Je me régale dans toutes ces activités.»



Marie Jagoda, 24 ans

Association Latitudes

« Je suis embauchée depuis septembre 2015. Depuis mars dernier, j'interviens dans le cadre des activités périscolaires au sein des écoles des Amandiers et Jean Henri Fabre, en CE2 et CM1. Mes interventions portent sur le « vivre ensemble » (écoute, solidarité, entraide). Avec l'appui de Benjamin, qui est en service civique, j'utilise des jeux collaboratifs et des jeux de rôles. Je bénéficie d'une formation en interne et d'une formation externe pour obtenir le diplôme du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) afin de devenir animatrice. Cet emploi me permet de m'épanouir, de renforcer mon engagement associatif et de participer au changement vers un développement plus soutenable. Je suis ravie d'intervenir dans les écoles primaires car les enfants représentent la génération de demain. On pourra vivre dans un monde plus juste et solidaire ».

Partenaire à l'année de la ville d'Avignon dans le cadre des rythmes scolaires et des actions avec les centres sociaux, l'association d'Education populaire Latitudes rayonne sur toute la ville et le département. En partenariat avec les collèges et les lycées,

l'université d'Avignon, l'AFEV, la Ligue de l'Enseignement, la préfecture de Vaucluse et de nombreux acteurs sociaux, culturels et institutionnels, elle propose des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité (ECS).



Jonathan Scatena, 19 ans

Les Petits débrouillards

« J'ai été recruté le 1^{er} juin 2015. Au sein de l'association, j'interviens surtout dans le cadre des activités périscolaires, au sein des écoles Louis Gros, Bouquerie, Amandier, Monclar, Grands Cyprès, Thiers, Saint Roch et Coubertin. J'anime des ateliers scientifiques et techniques « Sciences et Magie » avec des CP/CE1. J'ai participé à la COP 21 : l'environnement et le développement durable sont des thèmes qui m'intéressent

beaucoup. Dans le cadre de mon emploi d'avenir, j'ai passé mon BAFA théorique et je me forme aux outils numériques collaboratifs. J'ai quitté l'école à 15 ans mais je suis très impliqué dans le milieu associatif, notamment avec les Petits Débrouillards, dont je suis bénévole depuis 14 mois. J'avais fait un service civique de 6 mois au sein de l'association. Cet emploi d'avenir est un prolongement de mon engagement ».

Depuis 2005, l'association Les Petits Débrouillards PACA intervient de manière régulière dans les quartiers prioritaires d'Avignon, notamment auprès du public enfant et du public adolescent et jeunes adultes, dans le but de diffuser la culture scientifique et technique au plus grand nombre. Les nombreuses actions menées sur le terrain ont permis d'initier un nombre important

d'habitants aux sciences à travers la démarche expérimentale, notamment des enfants et jeunes fréquentant des structures de proximité comme les centres sociaux. Par ailleurs, l'association intervient dans le cadre des parcours mis en œuvre par le Pôle Culture Jeunesse coordonné par ACVL.

Actualités du mois

Festival d'Avignon : la Ville réaffirme son soutien pour 2016

A l'occasion du Conseil d'administration du Festival, Cécile Helle, Maire d'Avignon, a annoncé la reconduction à même hauteur que 2015 de la subvention accordée par la Ville au Festival, soit, pour 2016, 931 000 euros de subvention de fonctionnement, à laquelle s'ajoute une subvention d'investissement de 75 000 euros, confirmant ainsi sa volonté d'être aux côtés de cet événement majeur pour notre ville.

La Ville accompagne le Festival par une aide logistique conséquente, et par la mise à disposition gracieuse de très nombreux lieux : Cour d'honneur du Palais des Papes, Cloître des Carmes, Maison Manon, Eglise des Célestins, Cloître des Célestins, salle Benoît XII, chapelle des Pénitents Blancs, Cour du

Cloître Saint-Louis, Gymnase du Lycée Aubanel, Gymnase Paul Giéra (entièrement rénové), salle Mérindol, jardin du Musée Calvet, Boutique du Festival place de l'Horloge, Jardin de la médiathèque Ceccano, jardin de la rue de Mons, terrain de l'ex collège Paul Giéra. Et cette année, le Hall A du Parc des Expositions.

Rappelons que le contexte financier actuel, que l'on sait particulièrement difficile, pousse les collectivités à faire preuve de toujours plus de rigueur, d'anticipation, de clairvoyance, de transparence et d'imagination. Ainsi, à titre d'exemple, depuis 2015, et cela sera reconduit cette année, la Ville renforce le périmètre de piétonisa-

tion de l'intra-muros pendant la période du Festival, augmente le nombre de places de stationnement, informe les visiteurs au plus près des besoins, afin de proposer aux festivaliers des conditions toujours plus optimales de fréquentation du Festival : permettre aux habitants et festivaliers de jouir d'une ville apaisée, dans

laquelle il fait bon déambuler, participe grandement de l'attrait pour un événement. Au-delà de la subvention attribuée par la Ville, la Ville entend aussi accompagner le Festival de cette manière. Cela représente un investissement humain, logistique et financier très important.



Plan Local d'Urbanisme

La concertation débute autour de la révision du P.L.U

Quel Avignon pour demain ? Quelles seront les zones constructibles et inconstructibles à l'avenir ? Quels seront les zones agricoles et les secteurs industriels ? Où y aura-t-il du logement ? Où y aura-t-il des commerces ? Comment va-t-on circuler demain ? C'est à toutes ces questions que doit répondre le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), dont la Ville engage actuellement la révision. Un P.L.U révisé qui doit être approuvé en décembre 2018 au conseil municipal. D'ici là, plusieurs étapes se succéderont : une phase de concertation avec les habitants autour de différentes thématiques, un débat autour du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) puis une phase

administrative avec une enquête publique. Suite à la délibération cadre du 25 juin 2015 qui a fixé les grands objectifs de ce P.L.U., trois bureaux d'études ont été désignés : l'un pour l'urbanisme et l'environnement agricole, le deuxième pour la communication participative, le troisième pour les aspects juridiques. La phase de concertation débute ce mois-ci par 4 réunions « lancement de la révision du PLU » qui se tiendront :

Vendredi 20 mai à 18 h - Salle des fêtes - mairie centre

Jeudi 26 mai à 18 h - Salle Cabrière - Rode sud

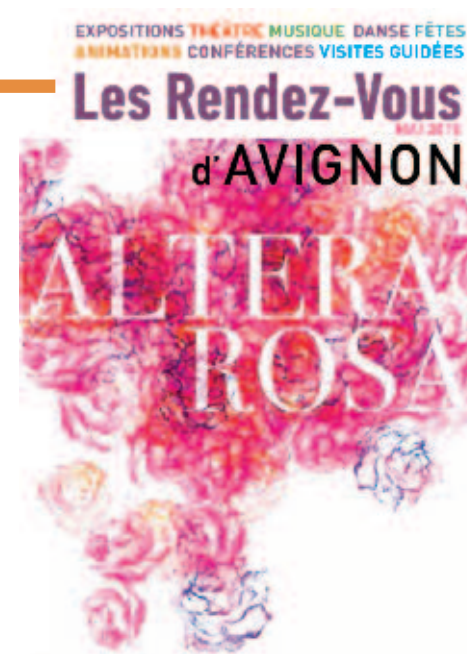
Mardi 31 mai à 18 h - Salle du Rex - Montfavet

Mardi 7 juin à 18 h - Salle polyvalente - mairie nord

Agenda culturel

Les « Rendez-Vous d'Avignon » font le printemps !

Plus clair, plus lisible, plus actuel : la nouvelle formule des « Rendez-Vous d'Avignon », agenda culturel édité par Avignon Tourisme est déjà plébiscité ! Son format « Pocket » offre une meilleure prise en main et la réorganisation de son contenu (rubriqué et journalier avec un focus sur un événement), permet de valoriser les nombreuses richesses de la programmation. « Il m'est apparu indispensable d'offrir un écrin à la hauteur de sa qualité. Expositions, théâtre, concerts, fêtes populaires, conférence... les acteurs d'Avignon proposent, chaque jour, et tout au long de l'année une offre d'une richesse et d'une diversité uniques », souligne le Maire, Présidente d'Avignon Tourisme.



Propreté

Les opérations de sensibilisation se poursuivent

La Ville invite pour la troisième fois citoyens, associations, acteurs institutionnels à se retrouver à l'occasion de nouvelles opérations propreté.

Du 18 mai au 8 juin, la Ville renouvelle les opérations de sensibilisation à la propreté : des rendez-vous conviviaux au cours desquels Cécile Helle, entourés d'élus, des enfants des écoles, des associations, de riverains, des services de la Ville participe à un nettoyage collectif. L'occasion surtout pour tous d'échanger sur les questions de propreté. Cette opération qui est organisée deux fois par an par la Ville entre dans le cadre du plan « Objectif propreté, tous concernés, tous mobilisés » et a entre autres objectifs l'enfouissement d'ici 2020 de tous les conteneurs.

Quartier Nord

Rendez-vous le 13 mai à 9h00
Départ devant l'école de la Croisière-
boulevard Marcel Combe

Saint Chamand

Rendez-vous le 18 mai à 8h30
Départ devant l'école maternelle St
Exupéry-14 avenue Antoine de Saint
Exupéry

Est

Rendez-vous le 19 mai à 9h00
Départ devant l'école des 9 Peyres-
rue Annibal de Ceccano

Nord Rocade

Rendez-vous le 20 mai à 9h00
Départ devant l'école Henry Fabre A:
163 avenue de Tarascon

Montfavet

Rendez-vous le 24 mai à 8h30
Départ Place Laty

Ouest

Rendez-vous le 27 mai à 8h30
Départ dans la cour de l'école Scheppler,
rue Bertrand de Nogayrol

Sud Rocade

Rendez-vous le 28 mai à 9h30
Départ de l'esplanade située devant
l'école rue du Docteur Geoffroy

Centre ville et Barthelasse

Rendez-vous le 3 juin à 9h30
Départ sur les Berges du Rhône

www.avignon-proprete.fr

Vie quotidienne

Bientôt une douche mobile à Avignon

Le Mobil'douche est un véhicule aménagé qui circule au plus près des personnes précaires, en intra et en extra muros, pour les accueillir en toute discrétion, pour leur proposer de prendre une douche et de revêtir des vêtements propres, pour faire un point avec eux sur leur situation, et pour les orienter si nécessaire vers des dispositifs existants d'hébergement ou de soin.

Les douches municipales d'Avignon ont été fermées en 2011. Le Secours Catholique, gestionnaire de l'accueil de jour d'Avignon, constate que, quotidiennement, entre 20 et 40 personnes se lavent au sein de sa structure. Il a également connaissance de personnes qui ne relèvent pas des publics traditionnels de l'accueil de jour mais qui souhaitent néanmoins se laver, notamment celles habitant un logement ne disposant pas d'eau. Les dispositifs relevant

de l'État tels que les CHRS, places d'accueil immédiat et hall de nuit disposent de douches pour les personnes accueillies. Mais celles qui ne sollicitent pas de solution d'hébergement n'ont pas accès à ces douches. Le Secours Catholique a proposé en 2015 la mise en place d'un système de douche mobile tel qu'il fonctionne par exemple à Paris. Ce projet a vocation à répondre à une urgence sanitaire pour des personnes sans domicile, et permettre ensuite une prise en charge sociale

plus complète si nécessaire. C'est ainsi que l'association parisienne "Mobil'douche" est venue présenter son dispositif.

L'État et la Ville d'Avignon ont décidé de cofinancer ce projet : l'État en achetant le véhicule, la Ville en assurant le coût de la rémunération d'un salarié. Le Secours catholique prendra à sa charge l'achat des fluides et l'entretien du véhicule. La mise en service de ce "Mobil'douche" est prévue en juin de cette année.

Téléthon 2015

Avignon récolte 107 340 €

C'est un résultat à la hauteur des investissements de la Ville, des associations, des commerçants, des clubs sportifs et de tous les Avignonnais : 107 340 euros ont été récoltés les 4 et 5 décembre dernier, lors de l'édition 2015 du Téléthon. Ville ambassadrice, Avignon a su faire monter le compteur des dons et apporter son aide au combat de l'AFM-Téléthon.



Hommage à Robert Christophe, figure de la natation avignonnaise

C'est avec une immense tristesse que les Avignonnais ont appris la disparition, mi avril, de Robert Christophe, figure incontournable de la natation, qui a porté haut les couleurs de cette discipline dans le monde entier. Au-delà de son palmarès éblouissant, qui compte, entre autres, pas moins de 75 sélections internationales, trois participations aux Jeux olympiques, un record du monde, 5 records d'Europe, Robert Christophe a su, une fois sa carrière achevée, mettre toute son énergie au service du plus grand nombre et le sport avignonnais lui doit beaucoup. Outre la création du service des sports municipal, Robert Christophe s'est beaucoup impliqué dans la création des bassins avignonnais, animé de l'infatigable volonté de permettre au plus grand nombre d'accéder à la natation. C'est une grande figure du sport qui s'est éteinte. C'est aussi et surtout un homme généreux et unanimement apprécié, auquel la ville doit beaucoup, et qui a su rendre à la natation tous les bonheurs qu'elle lui avait apportés.



Conseil municipal

Déplacements doux, stationnement, culture, jeunesse

Outre l'adoption du Plan de développement des modes doux/actifs (notre dossier en pages 2 à 5), le conseil municipal du 27 avril dernier a abordé les principaux points suivants : nouvelle orientation de la politique de stationnement, rééquilibrage des subventions aux associations culturelles, mise en place d'un dispositif de service civique au sein de la collectivité.

Une nouvelle orientation

Stationnement

Nouveau périmètre et nouvelle grille tarifaire : dans le prolongement du Plan de développement des modes doux/actifs, la Ville impulse une nouvelle orientation à sa politique de stationnement.

En effet, certaines mesures phares de ce Plan ont un impact direct sur le périmètre de stationnement rotatif payant. Cette réorganisation repose sur trois principes : favoriser le stationnement de longue durée (type domicile-travail) dans les parkings-relais situés en amont de la ville (et connectés à une navette et/ou une magistrale piétonne) ; favoriser le stationnement de moyenne durée dans les parkings en ouvrage ; faciliter le stationnement de proximité de courte durée sur voirie (rendez-vous médical, personnes à mobilité réduite, achats spécifiques, desserte de résidents, visites...), le taux de rotation des véhicules étant alors dépendant de la contrainte réglementaire associée (durée, tarif) et du contrôle pratiqué.

Le périmètre

Le nouveau périmètre du stationnement rotatif payant contient des modifications importantes : extension à tout l'intra-muros, neutralisation de stationnement le long des remparts au profit de l'aménagement du cheminement doux/actif et de la sécurisation des stations bus-scolaires (Ligne et Oulle), création de deux nouvelles poches de stationnement payant, rue P. Mérindol et rue Jacques Tati (secteur du Tribunal). Ce nouveau périmètre sera applicable courant juin.

Les zones tarifaires

Trois tarifications différents sont actuellement pratiquées dans l'intra-muros et deux dans l'extra-muros. Ils sont désormais simplifiés avec trois familles tarifaires (orange, jaune, verte) qui s'appliqueront aux places existantes et aux créations nouvelles. Zone orange : tout l'intra-muros
Zone jaune : parking de l'Oulle (bas), rue Martin Luther King/chemin de Courtine Est (Mérindol), rue Jacques Tati
Zone verte : une partie de Saint-Ruf (Desfond/Mireille)

Les tarifs

Pour faciliter leur lisibilité et poursuivre l'effort de cohérence, ils sont ramenés au 1/4 d'heure (pour mémoire la loi sur la consommation du 17 mars 2014 a rendu obligatoire la tarification au 1/4 d'heure dans les parkings en ouvrage depuis le 1er juillet 2015). La nouvelle grille tarifaire sera appliquée à partir du 1^{er} juillet.

Les plages horaires

Elles sont uniformisées, dans un souci de simplification auprès des usagers et d'alignement avec les activités économiques. Pour les 3 zones, les plages payantes sont 9-12h et 14-19h - ce qui est déjà le cas partout sauf aux allées basses de l'Oulle du lundi au samedi compris, hors jours fériés et dispositions spécifiques (marché de Noël par ex).

Annexe grille tarifaire 2016

Tarif Orange

Première heure : 20 cts les 15 min
Au-delà : 30 cts les 15 min

Tarif Jaune

Forfait 4h : gratuit
Au-delà : 20 cts les 15 min
Forfait journée : 3€

Pendant le festival : 20 cts les 15 min
Forfait journée : 6€

Tarif Vert

15 premières minutes : gratuites
Au-delà : 20 cts les 15 min

Tarif Autocars

Première heure : gratuite
Au-delà : 3 € l'heure

Minimum de perception

20 cts pour un paiement par pièce
50 cts pour un paiement bancaire
(20 cts + 30 cts de frais techniques)

Les mesures d'accompagnement

Cette refonte du stationnement payant s'accompagne de mesures destinées à faciliter la vie des usagers. À court terme : ouverture à l'année de l'extension du parking des Italiens (250 places) ; réflexions menées pour déplacer certaines animations ou étendre encore plus le parking des Italiens ; mise en service du jalonement dynamique des parkings (été 2016). À moyen terme : réalisation de nouveaux parkings P+R dans le cadre de la mise en œuvre du PDU ; accès direct au parking des Italiens depuis la route touristique à l'étude.

Culture

Plus de cohérence et d'équité dans les subventions

Dans le cadre de la nouvelle ambition culturelle pour Avignon, la Ville opère un rééquilibrage des subventions pour plus d'équité et de cohérence et accompagner l'émergence de nouvelles formes artistiques.

Certaines associations voient leurs subventions augmenter (Surikat Production : 10 000 €, Parcours de l'Art : 22 000€), la plupart reste stable et quelques unes baissent (Théâtre du Chêne Noir : 204 750 €, Théâtre du Balcon : 111 000 €, Théâtre du Chien qui Fume : 110 000 €, Tremplin Jazz : 37 500 €). « *Rendre la culture accessible à tous, y compris aux publics les plus éloignés, construire entre ville et acteurs culturels un véritable partenariat de manière à optimiser les actions des uns et des autres au bénéfice de tous les publics, se fédérer tous ensemble autour de projets qui servent et bénéficient au plus grand nombre, comme par exemple dans le cadre des activités périscolaires, œuvrer à l'émergence de nouvelles formes d'expression, sur l'ensemble du territoire avignonnais... tels sont les grands principes de mon ambition culturelle. Dois-je rappeler que les subventions publiques ne sont en rien un dû, mais bien au contraire, que nous devons, en notre qualité d'élus, en faire un usage raisonné, réfléchi et surtout, un usage pour le bien des Avignonnais. J'assume pleinement ces choix qui sont ceux d'une élue responsable qui entend gérer au mieux des fonds dont il faut garder conscience qu'il s'agit d'argent public : il doit donc être utilisé pour servir au mieux les intérêts de tous nos concitoyens. C'est cette exigence qui guide mon action au quotidien. Ce rééquilibrage budgétaire a permis de financer à la hausse des structures qui proposent de nouvelles formes artistiques, qui travaillent sur de nouveaux territoires et qui vont toucher de nouveaux publics* », a souligné Cécile Helle, rappelant au passage l'engagement de ne pas augmenter les impôts des Avignonnais.



Emploi

20 missions de service civique créées en mairie

A compter du 1^{er} mai, la Ville met en place le dispositif de service civique au sein de la collectivité. Une première, qui permettra à 20 jeunes non diplômés, âgés de 16 à 25 ans, d'exercer une mission d'intérêt général.

Le service civique, pour qui ?

Le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme.

Combien de temps ?

Les missions de service civique peuvent s'échelonner sur une période entre 6 et 12 mois. Elles sont de 24 heures par semaine

Auprès de qui ? Les missions peuvent s'effectuer au sein d'une association à but non lucratif, ou une personne morale de droit public.

Pour quel type de mission ? Les jeunes en service civique peuvent exercer toute mission d'intérêt général.

Pour quelle rémunération ?

Le service civique donne lieu à une indemnité forfaitaire versée par l'État au volontaire (35,45% de la rémunération mensuelle afférente à l'indice brut 244 de la fonction publique) complétée par le

versement par la collectivité d'une indemnité forfaitaire (7,43 % de la rémunération mensuelle afférente à l'indice brut 244 de la fonction publique). L'accueil des volontaires s'échelonne en fonction de la détermination des missions, avec une priorité accordée à la médiation culturelle et sociale. Ces missions pourront être étendues par la suite aux domaines des sports, de la mémoire, de la citoyenneté, de l'éducation.

Responsable de la publication : Nathalie BONSIGNORI
Service Communication - Ville d'Avignon
T. 04 90 80 80 55 - Fax : 04 90 80 81 32

Rédacteur en chef : Philippe BRIDOUX-MARTINET
T. 04 90 80 82 62

philippe.bridoux-martinet@mairie-avignon.com

Rédaction : Philippe BRIDOUX-MARTINET

Photographes : Christophe AUBRY - Grégory QUITTARD

Conception graphique, mise en page : Claude DA MOTTA

Impression : IPS Châteaurenard



Espaces verts

Désherbage : devenez sérial bineurs !

Avec la politique du zéro phyto mise en place par la Ville depuis janvier 2015, le désherbage alternatif a le vent en poupe ! Fini l'hygiénisme du siècle dernier, place à la « ville nature » et à la végétalisation participative. Explications.

Il fut une époque où les espaces publics étaient parsemés de belles pelouses vertes traitées avec force insecticides, fongicides et herbicides. Ce temps là est révolu. Aujourd'hui, les contraintes environnementales, le développement durable, les économies en eau imposent une nouvelle gestion de nos espaces verts. « Dès janvier 2015, avec deux ans d'avance sur la loi, la Ville d'Avignon a imposé le zéro phyto sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public », souligne Chantal Rezouali, adjointe déléguée au cadre de vie, à la propreté, aux espaces verts. Les produits phytosanitaires, ces substances intentionnellement toxiques dont le but est de détruire ou de combattre des organismes considérés comme indésirables ou nuisibles dans le domaine végétal, sont désormais bannis !

Cette pratique révolue a laissé place à des méthodes alternatives de désherbage mécaniques ou manuelles,

plus respectueuses de l'environnement, de la santé publique, de la ressource en eau dans le sol et les nappes phréatiques. Les riverains bénéficient désormais d'un cadre de vie plus sain, diminuant les risques sanitaires auxquels ils étaient exposés sans toujours en avoir conscience. « L'abandon de pesticides permet en outre de diminuer les coûts de fournitures, d'intégrer les espaces verts dans le maillage écologique du territoire et de diversifier les paysages de la commune », ajoute l'élue.

Et l'implication des citoyens dans la prise en compte des espaces verts est une opportunité pour les pouvoirs publics d'en améliorer la gestion, d'en redéfinir la fonction et de créer un dialogue entre tous.

« Les Avignonnais doivent désormais désherber leurs pieds de trottoirs, ce n'est plus du ressort de la Ville, conformément à l'arrêté pris en septembre 2015 ». Aux propriétaires désormais d'en faire leur affaire !

Entretien des trottoirs : que dit l'arrêté ?

Dans son article 2, l'arrêté municipal de septembre 2015 portant sur la propreté des voies et de l'espace public dit ceci :

Chaque riverain de la voie publique est tenu de maintenir en bon état de propreté le trottoir sur toute sa largeur en droit à leur façade, et/ou de leur clôture, du pied de la façade jusqu'à la bordure externe du trottoir. Ce bon état est caractérisé par un sol sans souillure, sans détritiques et sans herbes. Le désherbage des pieds de façade et/ou de leur clôture attenants à la voie publique est à la charge du riverain. Pour des raisons d'hygiène et de santé publique, l'usage d'herbicides ou tout autre produit

phytosanitaire est strictement interdit. En temps de neige, les riverains de la voie publique doivent également dégager la neige, et au besoin casser la glace, sur toute la longueur du trottoir en droit de leur façade, jusqu'à la bordure externe du trottoir. Les résidus issus de ces nettoyages, balayages et/ou désherbages doivent être évacués soigneusement et en aucun cas projetés dans les caniveaux et avaloirs, afin qu'ils ne constituent pas un obstacle à la circulation routière ainsi qu'à l'écoulement des eaux. Il est expressément défendu de former des glissoires sur la voie publique.



Le désherbage alternatif, mode d'emploi

Des solutions sans pesticides existent pour limiter le développement des plantes adventices. Vouloir chasser totalement les mauvaises herbes de son jardin est une lutte sans fin. Il faut apprendre à les tolérer. Cela ne veut pas dire « laisser aller » la nature et se laisser submerger par les mauvaises herbes. Il faut canaliser les plantes indésirables à certains endroits et les détruire à d'autres.

Les paillages biodégradables

La technique du paillage ou mulch consiste à placer un matériau sur le sol pour éviter la levée des mauvaises herbes. Il permet notamment de conserver l'humidité et réduire les arrosages.

Les matériaux utilisés sont divers : écorces de pin, cosses de cacao, paillettes de lin.

Les plantes couvre-sol

Ces plantes offrent une protection à long terme et empêchent le développement des plantes adventices.

Le désherbage mécanique

Le désherbage à l'aide d'une binette ou d'un sarcloir. Cela demande certes un peu plus de travail et de temps.



Gestion différenciée, fauche tardive, taille douce...

La gestion différenciée

La gestion différenciée est une méthode visant à apporter un mode d'entretien différent à chaque site selon son utilisation et son positionnement géographique. Parmi ces nouveaux modes d'entretien, on va voir apparaître davantage de massifs paillés, technique qui consiste à recouvrir la terre avec un paillis organique, minéral ou en plastique, une utilisation de plantes plus en adéquation avec le climat et les objectifs d'économie d'eau. L'utilisation de plantes vivaces sera plus importante dans les massifs fleuris. Sur les sites naturels, certains végétaux recevront un recépage occasionnel lorsque leur développement sera trop important.

La fauche tardive

Dans certains espaces verts de la ville d'Avignon, des zones ne sont pas tondues avant le mois de juin, puis en fin d'année. La raison : du printemps à l'été, 80% des espèces se reproduisent dans ces milieux. Ainsi, coccinelles, papillons et oisillons peuvent se nourrir en toute quiétude. La fauche tardive et la création de massifs secs vont permettre de réduire l'utilisation de l'irrigation.

La taille douce et recépage

Elle permet de favoriser les formes naturelles de la végétation, favorisant le cycle végétatif de la plante et sa floraison tout en protégeant et nourrissant la faune urbaine. Lorsqu'un végétal devient trop imposant, il peut être recépage afin de renouveler sa ramure ou simplement donner naissance à de jeunes rameaux plus vigoureux et colorés.

Ces herbes ne sont pas mauvaises !

La Valériane

Feuilles vertes-grises et aux fleurs blanches à rouges vifs. Extraits utilisés contre les problèmes gastriques.

Le laiteron délicat

Ses feuilles vert clair et ses fleurs jaunes. Il est consommable cru ou cuit, propriétés diurétiques.

L'euphorbe réveil-matin

Sa tige vert clair est teintée de rouge. Elles produisent du latex toxique. Plante mellifère.

La pariétaire

Feuilles velues et légèrement luisantes. Pollen allergisant

Végéталisons ensemble nos espaces publics !

La Ville d'Avignon, à travers l'opération « Avignon, Végéталisons ensemble nos Espaces Publics » souhaite associer très concrètement la population à ce projet de mise en valeur du cadre de vie quotidien dans l'ensemble des quartiers de la ville, en offrant ainsi aux habitants la possibilité de planter devant chez eux avec l'appui technique et l'autorisation écrite de la commune.



La Ville investit dans les quartiers

Impulser un programme ambitieux de rénovations et de réhabilitations d'équipements sportifs publics dans les quartiers longtemps négligés, afin d'améliorer le vivre-ensemble et humaniser notre cité : telle est la volonté de la Ville dans les cinq prochaines années dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI). 15,7 M€, soit plus de 10 % des engagements du PPI seront consacrés à la modernisation globale. Deux exemples récents avec le gymnase Giéra dans le quartier Ouest et le Dojo Roland Montet dans le quartier Nord.

Gymnase Paul Giéra

Une réhabilitation qui favorise l'accessibilité

Inaugurée par Cécile Helle, la rénovation de ce gymnase s'imposait afin d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les activités sportives, tant au niveau loisir que compétition. Effectués de juin 2015 à janvier 2016, les travaux, d'un coût total de 750 000 €, ont permis la réalisation d'un très bel équipement sportif de proximité : mise aux normes totale au niveau accessibilité et sécurité ; remise en état générale aux normes de confort et des pratiques de disciplines sportives (étanchéité, menuiseries, sol, vestiaires, sanitaires, douches, bureaux, peinture intérieure, ravalement de façade...). Un terrain multisports extérieur a été rajouté sur une plateforme existante, permettant de pratiquer du basket-ball, du handball, du football, du volley, ainsi qu'un mur d'escalade. Le gymnase héberge également des activités périscolaires mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.



Dojo Reine Jeanne

Une rénovation pour mieux vivre le quartier

Inscrites sur la liste des priorités du Maire, la réhabilitation du Dojo Roland Montet, à la Reine Jeanne, et la rénovation des abords, avenue de la Folie, sont réalisées cette année. Toiture changée, isolation refaite, mise aux normes PMR, remplacement de la chaudière, reprise des réseaux électriques... telles sont les grandes lignes de cette rénovation ambitieuse et utile qui s'achèvera en septembre. 450 000 € TTC ont été inscrits au PPI pour 2016. Outre le bâtiment, les abords sont totalement repris avec la création d'un espace de rencontre, l'installation d'une aire de jeux pour les enfants et pour les adolescents (structure multi-activités, agrès de fitness), le réaménagement paysager et la création de jardins partagés (parcelles cultivables). 215 000 € sont inscrits au PPI 2016.

Danse

Boogie woogie, rock acrobatique et lindy hop

Le championnat de France de rock acrobatique, boogie woogie, west coast swing et lindy hop se dérouleront les 11 et 12 juin 2016 à partir de 19h au Cosac Saint-Chamand. Cet événement très attendu des amateurs regroupera près de 600 couples venus de toute la France.

Renseignements :
T. 06 15 72 17 96
www.danse-avignon.fr

Expression des groupes politiques

Droit à la diversité

Discrimination par le sexe, l'âge, la nationalité, la couleur de la peau... Inégalités d'accès à l'éducation, aux soins, aux droits civiques, sociaux et politiques... Autant de situations d'injustices contre lesquelles la municipalité s'engage concrètement pour que l'égalité ne reste pas un mot d'ordre mais devienne une réalité.

La lutte contre toutes les discriminations est un des axes prioritaires de notre projet pour Avignon.

Depuis notre élection une relation continue avec les associations féministes, celles luttant contre le racisme et l'homophobie a permis un travail dans la confiance aboutissant à des initiatives et mettant en perspective d'autres.

Qu'elles soient culturelles (exposition femmes en Résistance), revendicatives (journée internationale des femmes, journée de lutte contre l'homophobie....) elles ont réuni les associations travaillant sur ces thèmes. Le soutien de la municipalité a permis la mise en commun des énergies et des savoirs faire de ces hommes et de ces femmes qui œuvrent pour plus d'égalité, de fraternité et de liberté dans notre ville.

Le mouvement associatif LGBTI (lesbien gay bi trans et intersexe), qui a tenu ses États Généraux nationaux à Avignon les 13, 14 et 15 novembre 2015, va signer une convention avec la Ville qui leur permettra enfin d'avoir des locaux intra-muros où l'ensemble de leurs associations pourra tenir des permanences accueillant ceux qui sont victimes de violence, de discrimination par rapport à leur orientation sexuelle.

Nous avons l'ambition de lutter contre tout ce qui génère de la discrimination et de la haine dans notre ville pour en faire une ville solidaire où il fait bon vivre. Ce n'est pas de l'angélisme, c'est un rêve que nous nous donnerons les moyens de satisfaire.

Groupe « FRONT DE GAUCHE »

Une partie de l'actuelle opposition municipale qui joue en certaines circonstances les donneuses de leçons et qui se complait ouvertement dans la caricature de l'action de la majorité, n'a jusqu'ici été confrontée qu'à la seule épreuve des mots !

Qu'elle y prenne garde, son mépris hautain l'éloigne non seulement de la réalité quotidienne de cette ville, mais n'est surtout pas de nature à remettre en question le nécessaire travail de fond engagé depuis deux ans par la majorité municipale pour redresser la gestion d'une ville endormie.

Si la première année de mandat, la majorité municipale s'est attelée principalement au redressement des finances avec notamment la suppression des emprunts toxiques, la deuxième année de mandat a été marquée à la fois par une action au quotidien pour rendre la vie de chaque habitant plus agréable à vivre et par l'impulsion d'une démarche structurante à moyen-long terme pour renforcer l'attractivité d'Avignon et permettre à chacun de réussir ses projets.

Cette action double se traduit tout à la fois en matière d'urbanisme par le lancement de l'appel à projet international pour la reconversion de l'ancienne prison Sainte Anne, la création de la société publique locale au service de l'aménagement d'Avignon Confluence sur le site de Courtine et en même temps, la réhabilitation du quartier des 3 Faucons et de la place Saint Didier et le réaménagement des jardins du Palais des Papes et notamment le Verger Urbain V.

Cette démarche se retrouve à l'identique dans le soutien au commerce de proximité et à l'économie locale voulu par la majorité : aide FISAC pour la réfection des façades et la mise en accessibilité des commerces, limitation à 5 dimanches seulement les ouvertures possibles dans les commerces des grandes surfaces, multiplication des animations dans le centre ville, création du marché des producteurs aux Allées de l'Oulle, relance du marché des producteurs de Montfavet, soutien de la filière des métiers d'art.

L'action conduite au niveau du Cadre de Vie relève enfin de cette ambition : rendre Avignon plus agréable à vivre au quotidien en réintroduisant la nature en ville, faire d'Avignon une ville durable en préservant notamment la ressource en eau et en réduisant de 20% les gaz à effet de serre et faire d'Avignon une ville plus propre particulièrement avec le développement de l'enfouissement des conteneurs ordures ménagères.

Cécile HELLE candidate avait promis de réinventer Avignon. Madame le Maire tient désormais ses promesses même si l'héritage est lourd et le contexte difficile !

Groupe « RÉINVENTONS AVIGNON »

Evitons le développement du communautarisme à Avignon !

Pour la deuxième fois en quelques mois, le magazine Paris Match a effectué un reportage édifiant sur le développement du salafisme et les graves dérives communautaristes dans le quartier de la Reine-Jeanne.

Sont exposées certaines pratiques en dehors des lois de la République, y compris par des soi-disant « modérés » en contact étroit avec la municipalité.

D'aucunes diront que ce n'est pas la vérité. Nous aimerions les croire. Car nous croyons en Avignon, et refusons de céder à toute stigmatisation. Mais les dérives existent. Le repli communautaire est bien réel à la Reine-Jeanne, même s'il est le fait d'une minorité. A la Cabrière, la mosquée de la rue Joseph d'Arbaud diffuse des appels à la prière sans autorisation. Il suffit de se promener dans Avignon pour se rendre compte que la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public n'est pas respectée. Avignon est par ailleurs loin d'être épargnée par les départs ou vellétés de départ de djihadistes en herbe en Syrie.

Ces dérives ne sont pas admissibles. D'une part dans le contexte actuel de menace islamiste. D'autre part car elles vont à l'encontre de l'indispensable assimilation, également souhaitée par une grande partie de la communauté musulmane, mais de plus en plus mise à mal par les revendications, et intimidations, communautaristes.

Dans ce contexte, il faut une position ferme de toutes les autorités, d'Etat comme municipales. Il faut regarder les réalités en face, ne pas exagérer mais ne pas minimiser le problème. Nier les réalités ou accueillir des migrants, dont certains font partie de la mouvance islamiste, est contraire à l'intérêt de notre ville et de ses habitants. De tous ses habitants.

Avignon doit refuser toutes les dérives communautaristes. Dans tous les quartiers. C'est ainsi que nous pourrions demeurer une ville où il fait bon vivre. Il est temps de prendre des mesures concrètes pour lutter contre la radicalisation et le communautarisme dans notre ville. Il y a urgence, pour le bien-être de tous les Avignonnais et Montfavétains.

Groupe « AVIGNON DEMAIN »

AVIGNON EN MAI, INTENSEMENT

Emergence(s) Festival de la
jeune création artistique

SOS Homophobie

Concerts

Café poétique

Alterra Rosa

Venez voir

Nuit européenne des musées

Le printemps des créateurs

Musique sacrée en Avignon

Festival de Gospel

Entre Parcs et Jardins

10^{ème} Édition des journées
européennes de l'Opéra

Fête des Îles

Rencontre avec Lydie
Salvayre

Grand bal des Teinturiers

21^{ème} NaturAvignon

Festival d'Art flamenco

Fête de l'estampe

Midi au Musée

Journée des Peinturiers

Marché des producteurs

Et plus encore sur avignon.fr
et avignon-tourisme.com

A V I G N O N

avignon.fr